



Mions, ville dynamique et agréable de 15000 habitants, située à 20 km à l'est de Lyon, fait partie du pôle de développement économique de l'agglomération lyonnaise et de la métropole de Lyon. Agréable à vivre, soucieuse de la qualité de vie de ses habitants, Mions offre de nombreuses structures sportives, scolaires et culturelles, ainsi que de nombreux services et commerces.

La Ville de Mions continue de développer son ambitieux projet dans le domaine de la sécurité afin d'assurer la tranquillité de ses habitants. La ville dispose d'un centre de supervision urbain (CSU) moderne, avec 112 caméras, et un logiciel d'analyse ultra rapide d'images. Elle vient également de signer avec la ville de Chaponnay, la mutualisation de leurs polices municipales, dans le but de mieux répondre aux attentes de tranquillité et de sécurité des deux territoires.

POSTE PERMANENT À TEMPS COMPLET

- ✓ Ouvert aux fonctionnaires, lauréats de concours et aux contractuels
- ✓ Cycle de travail de 37h + 13 RTT

CADRE D'EMPLOI

Gardien-Brigadier (cat. C)

PROFIL

Agent de Police municipale
Formation Préalable à l'armement souhaitée - Permis B indispensable

LIEU DE TRAVAIL

14, rue du 11 novembre 1918 – 69780 Mions

HORAIRES

Travail par roulement matin/soir du lundi au vendredi de 07h00-15h45 / 14h00-00h00 / 16h00-02h00 (1 fois par semaine) - 1 samedi sur 4 de 14h20 à 00h00. Possibilité de travail le dimanche et jours fériés en fonction des événements et manifestations.

RÉMUNÉRATION

Rémunération statutaire
IAT + ISS + Prime annuelle

AVANTAGES SOCIAUX

- Participation employeur prévoyance/mutuelle
- Adhésion CNAS
- Restaurant municipal

DATE LIMITE DE CANDIDATURE

2 mars 2023

POUR NOUS REJOINDRE :
Merci de nous adresser votre CV et votre lettre de motivation par mail
@ recrutement@mions.fr

BESOIN DE RENSEIGNEMENTS ?
Contactez Madame VARNIEU Carole,
Chargée de formation et de recrutement
04 72 23 11 89

La ville de Mions souhaite renforcer son équipe de Police municipale et à cette fin recrute un agent de police municipal supplémentaire. Sous l'autorité du chef de la Police, au sein d'une équipe composée actuellement de 10 policiers municipaux, de 3 Agents de surveillance de la voie publique et d'un chien policier, vous exercez, sous l'autorité du chef de la police, les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique et vous assurez une relation de proximité avec la population.

VOS MISSIONS

- Assurer le contrôle des arrêtés du maire et verbaliser leur non-respect
- Constaté et verbaliser les infractions au code de la route
- Assurer une surveillance générale du domaine public et espaces publics et dissuader les comportements illicites
- Sécuriser et veiller au bon déroulement des festivités sportives, culturelles et des cérémonies
- Assurer la sécurité aux abords des écoles
- Participer aux différentes actions de prévention, notamment au sein des établissements scolaires primaire et secondaire
- Informer préventivement les administrés de la réglementation en vigueur et développer une relation de proximité avec les habitants, commerçants et responsables d'équipements
- Gérer les opérations Tranquillité vacances

VOS COMPÉTENCES ET QUALITÉS

- Connaissance des textes législatifs, règlements et code relevant des attributions et des compétences de l'agent de police municipale et attributions des services de la sécurité et de la justice
- Maîtrise des techniques d'intervention
- Aisance relationnelle, capacité de dialogue et de gestion de situations difficiles
- Maîtrise de l'outil informatique et capacité de rédiger des actes administratifs et des rapports à son supérieur hiérarchique
- Connaissance du code de déontologie des agents de police municipale
- Neutralité, objectivité, maîtrise de soi
- Discrétion, devoirs de réserve et exemplarité
- Capacité de travail en équipe et disponibilité professionnelle
- Capacité d'analyse de synthèse et d'écoute

MOYENS MIS A DISPOSITION

- Armement : PIE - LBD – Tonfa – PSA – bâton télescopique – Taser
- Véhicules d'interventions : 3 véhicules dont un équipé pour le maître chien, deux scooters, deux vélos
- Centre de supervision moderne avec 112 caméras et logiciel d'analyse rapide
- Caméras piétons – Radios portatives directement reliées avec la gendarmerie

